

Les Jeunesses musicales en Suisse : 1948 - 1988

Véritable concours de circonstances : les Jeunesses Musicales de Suisse fêtent cette année leur quarantième anniversaire. Et le destin a voulu qu'en même temps elles doivent accepter le décès de leur fondateur. L'importance de ce double événement semble justifier l'initiative de l'actuel président Thüning Bräm de vouloir faire le point en se tournant vers le passé de l'Association. Confronté aux résultats de quarante années d'activités les plus diverses, souvent mises au point dans l'ombre, le présent rapporteur a dû s'efforcer de rassembler des documents hétéroclites, trop abondants pour pouvoir être tous pris en considération, lacunaires aussi par suite de l'éparpillement des archives et d'une destruction d'une partie d'entre elles lors d'un incendie qui ravagea les combles de la Maison de la Radio à la fin des années 60. Ce n'est donc qu'en sélectionnant le matériel à disposition, fourni essentiellement par Mme Edith Hiltbrand, présidente de la section de Genève, ainsi que sur la base d'un questionnaire adressé à la fin de l'année 1987 à tous les présidents de sections de Suisse et à certaines autres personnalités, que ce rapport a pu être achevé. Il ne saurait viser à l'exhaustivité, et on pourrait lui objecter l'absence de caractère scientifique, notamment en ce qui concerne les sources, car une partie des documents employés ne sont pas signés. Mais l'intention du rapporteur est de raviver certains souvenirs et de résumer certains traits caractéristiques de l'Association.

Officiellement, les Jeunesses Musicales de Suisse ont été fondées en 1948 à Genève par M. René Dovaz, directeur de Radio-Genève de 1944 à 1963, personnalité marquante sur la scène culturelle romande. La séance du 29 avril 1948, qui réunissait aux côtés de M. Dovaz Mesdames de Reding et Hatt, Messieurs Appia, Baer, Bonhôte, Baud-Bovy, Gagnebin et le chanoine Pasquier, vit l'établissement des statuts de l'Association avec l'aide du notaire Pillet. Mais il est clair que derrière ce groupe se profilent d'autres personnalités du monde de la musique, telles qu'Anne Bourquin, Paul Rudhardt, Ernest Ansermet (qui sera d'ailleurs nommé membre d'honneur des JMS en même temps qu'Ernest Bloch, en 1953). Le soutien de la Radio et la coopération de l'Orchestre de la Suisse Romande assuraient à l'Association naissante la possibilité d'atteindre rapidement un public large et de qualité.



Au vernissage de l'exposition Liszt-Bartok (Genève 1961),
M. Ernest Ansermet s'entretient avec M. René Dovaz

Un fait est sûr, c'est que le mouvement n'est pas né ex nihilo en 1948. D'autres pays avaient déjà ressenti, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le besoin de promouvoir la pratique de la musique en fournissant à la jeunesse un cadre organisé et des appuis financiers. Il faut même remonter aux années 30 pour assister à la création en Belgique, à l'instigation de Marcel Cuvelier, de concerts destinés spécialement aux étudiants. L'initiative fut reprise à Paris par René Nicoly. En 1945, les associations belges et françaises qui patronnaient ces activités se réunirent en congrès à Bruxelles et fondèrent la Fédération

Internationale des Jeunesses Musicales, que rejoignirent dans les années qui suivirent le Luxembourg, la Hollande, l'Autriche et le Portugal. La Suisse y adhéra en 1949 et fut imitée ensuite par beaucoup d'autres en Europe, en Amérique, en Asie et en Afrique.

Se donner des statuts et formuler une ligne de conduite pour promouvoir son idéal, voici quelle fut la première tâche de l'Association. La décentralisation artistique, peut-être moins immédiatement urgente que chez nos voisins français, restait cependant un des buts primordiaux des JMS. Toucher le plus de monde possible, vaincre les barrières non seulement géographiques mais aussi sociales, former et éduquer un public qu'on devinait toujours croissant et plus exigeant, offrir aux jeunes musiciens la possibilité de se rencontrer à l'échelon régional, national et même international, ainsi peut-on résumer un programme qui, pour reprendre les mots de Samuel Baud-Bovy en 1958, voulait contribuer à "lutter contre le morcellement douloureux et la technicité de l'homme moderne" en participant "à l'élaboration d'une oeuvre d'art collective."

Vérité oblige, il faut dire quelques mots des statuts. Adoptés le 29 avril 1948 au terme d'un accouchement douloureux, comme le rappelait le notaire Pillet en 1958, ils furent ensuite modifiés le 30 juin 1950, le 11 juillet 1954, le 1er septembre 1956, le 29 septembre 1957, le 8 mai 1966, le 21 octobre 1971 et finalement le 29 septembre 1985. Je n'ai pas pu me procurer le texte des statuts adoptés à l'époque de la fondation, mais le texte de 1954 précise que l'Association a pour but "de grouper les jeunes gens de Suisse de tous les milieux, afin de développer parmi eux le goût, la sensibilité, la culture et l'activité musicales." Il précise que l'Association ne poursuit aucun but lucratif. Trente et un ans plus tard (1985), les buts restent les mêmes, mais doivent être atteints "notamment dans le cadre de sections locales ou régionales." C'est mentionner en une phrase ce qui fait le corps de l'histoire des JMS, c'est-à-dire le développement des sections et la décentralisation de l'organisation administrative.

On peut se limiter au strict nécessaire en ce qui concerne les institutions qui forment le squelette administratif des JMS. L'Association fut tout d'abord administrée par deux groupes :

- une assemblée générale, organe suprême composé des membres du conseil de direction ainsi que de trois délégués de chaque section. Cette dernière provision fut d'ailleurs modifiée ultérieurement dans le but de donner plus d'importance aux grandes sections.

- un conseil de direction, constitué de treize à vingt membres et chargé de la gestion des affaires de l'Association, gestion qu'il accomplit par l'intermédiaire d'un bureau dont font partie le président du conseil de direction, le trésorier, ainsi que d'autres membres choisis en dehors du conseil.

Un secrétariat général, qui perdra peu après la fondation le rang d'organe, se voit confier la gestion des affaires. Le contrôle de la gestion financière est assuré par des vérificateurs de comptes. La liaison entre le conseil de direction et les sections est assurée par des représentants de ces dernières.

La révision de 1966 a introduit de nouvelles clauses relatives à la composition du conseil de direction, dont doivent faire partie des représentants de la Société de Radiodiffusion et de Télévision. On y voit la volonté de resserrer les liens avec les médias, si importants pour la diffusion des activités programmées par les JMS ainsi que pour l'apport financier qui en est la conséquence.

Et à la même époque, on assiste à la tentative de créer des organes complémentaires, tels qu'un secrétariat général, un directeur général, une conférence des sections, une commission des activités artistiques. En fait, seule la conférence des sections fut alors admise au rang d'organe, l'assemblée suivant sur ce point Mme Marguerite de Reding qui voyait dans la multiplication des organes un amoindrissement des fonctions du conseil de direction et de l'assemblée générale, ainsi qu'une source de conflits entre le bureau (dont auraient fait partie le secrétaire général et le président de la conférence des sections) et le reste du conseil de direction. La conférence des sections et la commission des activités artistiques durent se contenter du statut de commissions permanentes. Quant au secrétaire général, responsable de la gestion des affaires déterminées par un cahier des charges, son poste fut subordonné au conseil de direction.

Zigzaguant sans zèle excessif à travers les zones floues de l'histoire de l'Association, il n'est pas facile d'en trouver le zénith. Le rédacteur du rapport rédigé à l'occasion du trentième anniversaire des JMS signale le concert donné par l'Orchestre de la Suisse Romande sous la direction d'Ernest Ansermet au Locle/NE dans le cadre du Congrès national et consacré à des oeuvres d'Arthur Honegger et de Frank Martin. Les articles publiés dans le numéro spécial du Congrès national 1953 de "Jeunesses Musicales", l'organe de l'Association, témoignent de sa reconnaissance officielle par les milieux politiques - le Président de la Confédération Philippe Etter y alla d'un Message - et par les stars

musicales du moment. Marcel Cuvelier, secrétaire général de la FIJM, se félicite "de la bonne compréhension de l'esprit JM et de la coopération intelligente des jeunes à l'organisation du mouvement" de la part des JMS. Ernest Ansermet souligne avec satisfaction le rôle de pionnier que jouent les JMS dans la diffusion de la musique contemporaine et Arthur Honegger s'attaque par le biais de l'Association à la tendance qui donne à l'exécution le pas sur la substance musicale.

Dès 1954, M. Dovaz se retire de la présidence et cède la place à Mme de Reding, qui va conduire les destinées de l'Association pendant de nombreuses années. C'est sous son règne que vont se développer les rapports avec des organismes internationaux, tels que l'UNESCO, le CIM et d'autres. C'est elle aussi qui va s'employer à organiser le Concours national des JMS, doté de prix offert par Maurice Sandoz, Hugo et François de Senger, ainsi que d'un "prix Lyrique" offert par un donateur anonyme.



Mme Marguerite de Reding rapportant à l'Unesco, Paris 1965

En 1958, le dixième anniversaire de l'Association donne lieu à des festivités dont le clou fut certainement le concert donné par l'Orchestre de la Suisse Romande sous la direction d'Ernest Ansermet. Au programme figuraient "Coriolan" de Beethoven, "La Grotte de Fingal" de Mendelssohn-Bartholdy, "La Pie Voleuse" et "Guillaume Tell" de Rossini. Le maître commenta les oeuvres devant son public, donnant à l'événement une dimension pédagogique bien en harmonie avec l'esprit des JMS.

La revue "Arts et Musiques" publia en septembre 1958 un numéro spécial dans lequel André Hunziger, le directeur des JMS d'alors, retraça l'activité de l'Association durant ses dix premières années d'existence : naissance des sections, tournées nationales présentant des orchestres prestigieux et des solistes de renom, conférences données par des compositeurs et des musicologues, lancement d'artistes suisses tels que le chef d'orchestre Jean-Marie Auberson et le pianiste Jürg von Vintschger, participation à nombreux festivals et congrès internationaux.

A noter aussi en passant la fondation en 1951 de l'Orchestre des JMS à Genève. Sous la direction de Robert Dunand, il représenta la Suisse aux Congrès Internationaux de Bruxelles en 1958, de Majorque en 1961, et de Berlin en 1964. C'est de cet orchestre qu'est né en 1958 le "Collegium Academicum".

Même si la vie des JMS a été très intense pendant les années 60 et 70, il est difficile d'isoler quelques événements extraordinaires. Le vingtième anniversaire en 1968 fut célébré à Saint Maurice. Le 14 décembre, le Ballet Classique de France, avec l'Orchestre des JMS dirigé par Robert Dunand, a présenté "Pas de quatre" (Pugni/Dolin), "Interférences" (Mayer/Mayer), "Don Quichotte" (Minkus/Oboukhov), "Entre deux rondes" (Rousseau/Lifar), "Grand pas de deux classiques" /Auber/Gsovsky) et "Noir et blanc" (Lalo/Lifar). Le lendemain, le trompettiste Roger Delmotte donnait un concert de Noël avec l'Orchestre du Collège et des JM de Saint Maurice : au programme, des oeuvres de Bach, Grieg, Haydn et Torelli.

Et c'est peu après que Mme de Reding décida de renoncer à la présidence des JMS. Pendant la décennie qui suivit, trois présidents se succédèrent : MM. Jacques Chappuis, Rainer Boesch et Raymond Flückiger.

Revenir sur les faits marquants de ces années serait une lourde tâche, mais il faut toutefois signaler le prodigieux développement des camps musicaux, en particulier à Gwatt dès le début des années 60. La formule va prendre tant d'importance qu'en 1987, par exemple, ce ne sera pas moins de six camps qui seront organisés par les JMS : un camp international d'orchestre à Sornetan/BE, une semaine d'improvisation à Boswil/AG, un stage de musique informatique à Oetwil am See/ZH, une semaine baroque à Bellinzona/TI, un camp pour instruments à vent organisé par les JM de Delémont à Montmelon-Dessous/JU, et une semaine musicale organisée par les JM de Neuchâtel aux Collons/VS. C'est à dire que la demande est croissante.

Depuis le trentième anniversaire, deux présidents se sont succédé : M. François Page, qui établit en 1978, avec le concours de M. Luc Terrapon, la tradition du Festival de Musique Sacrée à Fribourg, et M. Thüning Bräm, l'actuel président de l'association. Dans tous les domaines, l'activité reste intense.



L'actuel président des JMS, M. Thüning Bräm

En ce qui concerne les rapports avec d'autres organisations cherchant à promouvoir la musique en Suisse, il faut noter une longue coexistence pacifique ponctuée de quelques tensions dues à certaines divergences idéologiques (sur le plan culturel). Mais d'une manière générale, on peut dire que la coopération avec les conservatoires et autres écoles de musique a été comprise comme étant de l'intérêt de tous.

En matière de financement, les JMS vivent des cotisations de leurs membres ainsi que de subventions publiques et de dons divers. A ce propos, il est intéressant de relever que les contributions versées à l'occasion du trentième anniversaire pour couvrir les frais des festivités qui eurent lieu à Fribourg provenaient de pas moins de dix-huit sources distinctes, parmi lesquelles figurent à côté des collectivités publiques (Ville et Canton) des fondations d'intérêt public, des banques et des grandes entreprises.

Voilà résumés en quelques pages les points forts de l'histoire des JMS. Il a fallu laisser beaucoup de faits de côté, en particulier ceux relatifs à la vie des sections. Mais l'enquête menée par lettre à la fin de l'année 1987 a montré que les présidents de section n'avaient qu'une connaissance assez limitée de la vie de leur propre section, souvent parce qu'après la fondation, il n'y a pas eu d'événements marquants, ou du moins traduisibles en mots dans un rapport un peu superficiel.

Jean-Jacques Aubert